



Église Adventiste[™]
du Septième Jour



POUR UNE BIENVEILLANCE
**CONTRE LES
ABUS**



INTRODUCTION

La **maltraitance** n'est pas un phénomène exclusif, elle s'infiltré sournoisement dans tous les milieux, les classes sociales, les cultures, les ethnies. Elle touche les plus jeunes comme les plus âgés et de bien des manières d'où le fait de parler des maltraitements.

Même dans les milieux où des valeurs humaines et spirituelles fortes sont proclamées, elle est néanmoins présente, parfois ignorée, étouffée ou banalisée.

Cette plaquette est un document de sensibilisation aux maltraitements, ce n'est pas un traité complet sur le sujet. Elle a pour vocation d'informer et d'expliquer afin d'ouvrir les yeux et de dénoncer une situation de maltraitance.

Au-delà de ce combat contre les maltraitements, il est nécessaire de favoriser la vie, la sérénité, l'harmonie et des liens relationnels bienveillants. En clair, vivre la bienveillance.

L'Église et la famille sont les lieux par excellence de la sécurité. Nous devons avoir une attention particulière pour que cela le soit.

Définition

On peut définir la maltraitance comme tout acte ou comportement physique, verbal ou autre nuisant au bien-être, à l'épanouissement ou au développement de la personne.

Les solutions et enjeux de la maltraitance sont divers car les formes de la maltraitance sont multiples.

Une maltraitance est avérée quand il y a intention de faire du mal et que cette action est répétitive.

De plus, un maltraitant use, généralement, de plusieurs types de formes de maltraitance.

Concernant les signaux exprimés pour chaque maltraitance, ils sont considérés comme tels lorsqu'ils sont répétitifs.



LES
MALTRAITANCES

NÉGLIGENCE GRAVE

Manque d'attention, de vigilance ou de prudence à l'égard de personnes qui nous sont confiées par profession, domaine de compétence ou lien familial.

Absence totale ou partielle de la prise en compte des besoins fondamentaux de l'autre.

- Refus d'instruction
- Carence affective
- Manque de soins appropriés
- Déshumanisation ou négation de l'autre
- Refus de socialisation
- Rythme de vie et régime alimentaire inadaptés

Signaux d'alerte

- Sur-affectivité ou sous-affectivité
- Aspects physiques et vestimentaires régulièrement négligés ou inappropriés
- Hygiène manifestement absente
- Sentiment d'impuissance et de dépendance
- Perte de repère, de confiance et d'estime de soi
- Déprime, dépression, culpabilité
- Spirale négative et culture de l'échec



MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE

La violence psychologique est constituée de paroles ou de gestes qui ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre mais aussi de le soumettre, de le contrôler de façon à garder une position de supériorité (M-F Hirigoyen)

Absence totale ou partielle de la prise en compte des besoins fondamentaux de l'autre.

- Humiliation, moquerie, cynisme
- Culpabilisation, manipulation
- Punitions extrêmes, séquestration
- Penser et agir à la place de l'autre (se considérer supérieur)
- Stigmatiser, enfermer, juger, contraindre
- Despotisme, domination, emprise
- Chantage affectif

Signaux d'alerte

- Peur de l'autre
- Trop grande introversion
- Trouble de la personnalité
- Aucun avis, aucune décision prise
- Echecs à répétition
- Déprime, dépression, culpabilité
- Manque d'autonomie
- Acceptation d'être bouc émissaire, victime
- Sentiment permanent de mal faire, de pécher
- Auto-dévalorisation
- Perte de repère, de confiance et d'estime de soi
- Spirale négative et culture de l'échec



LES

MANIPULATEURS

LE SURPROTECTEUR

Il veut votre bien sans votre consentement. Il sait ce qui est bon pour vous. Parce que ses intentions sont bonnes, ou sont censées l'être, il va jusqu'à manipuler les personnes et les faits. Il valorise le bon fonctionnement de son projet au détriment de l'épanouissement des personnes. Il ne dit pas tout et maintient la confiance et le secret selon ses interlocuteurs.

Cette surprotection est mise en place parce que les autres ne sont pas, selon lui, capables de faire ou d'entendre certaines vérités, il fait à leur place et dispense les paroles utiles à l'élaboration de son projet. Certaines formes de paternalisme à l'allure bienveillante sont en réalité de la surprotection étouffante. Il va au secours des autres pour se valoriser lui-même et être considéré.

L'ÉGOCENTRIQUE

Il souffre d'un grand manque d'estime de lui-même. Il se sert des autres pour nourrir son égo en souffrance. Il a soif de reconnaissance, d'attention et de considération dans le but de servir son pouvoir et sa notoriété. Il assure être dévoué à sa communauté mais, en réalité, il a besoin de disciples

qui le suivent et valorisent sa personne. Quiconque refuse de participer à sa démarche est systématiquement écarté et même rejeté. L'égoцентриque peut être un chef de clan d'opposition s'il n'est pas reconnu par la majorité. L'importance est placée au niveau du statut plutôt que sur les idées.

LE PERVERS NARCISSIQUE

Sous son image de « bon chrétien », il recherche en fait à faire le mal et non le bien. Son but est de détruire l'autre et de prendre le pouvoir sur lui et ce au travers de paroles, actes, écrits, gestes, regards malveillants. De manière insidieuse et progressive, il construit une forme de toile d'araignée autour de sa victime dans le but de détruire toute forme de dignité ou d'intégrité physique et/ou psychique chez sa proie.

Il manipule les événements, les personnes ; il cultive la rumeur, génère du flou afin d'étouffer sa victime qui n'arrive plus à penser par elle-même. Son arme favorite est d'alterner valorisation et culpabilisation afin de déstabiliser la personne et d'anéantir sa confiance en elle, en ses convictions, en ses valeurs, en ses projets. Il est souvent brillant, charismatique, séduisant.



VIOLENCES PHYSIQUES

Action de porter atteinte volontairement à l'intégrité physique d'une personne (victime) dans l'intention de la soumettre à la volonté de l'agresseur.

- Coups, traumatismes, fractures à répétition
- Brûlures, étranglements
- Douleurs régulières
- Marques, bleus, hématomes
- Visites anormalement fréquentes de médecins, hôpitaux

Signaux d'alerte

- Peur instinctive d'une personne s'approchant de lui
- Vêtements longs en toutes circonstances et saisons
- Crainte de l'autre, sentiment d'insécurité permanent
- Plâtres, bandages réguliers
- Excès de violence
- Donne raison à son agresseur, excuse tout
- Fait passer ses blessures pour des accidents
- Inconstance dans les activités scolaires, professionnelles ou sociales
- Dépression, stress, trouble du sommeil, de la concentration
- Peur permanente de son agresseur même en son absence



ABUS SEXUEL

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, par une manipulation affective ou par du chantage.

Frotteurisme : Comportement de celui qui cherche le contact physique avec une personne non consentante dans des endroits publics.

Voyeurisme : Le voyeur observe les gens à leur insu ; il cherche à les surprendre dans leur intimité.

Exhibitionnisme : Montrer son intimité à un tiers non consentant ou le forcer à regarder des images, films à caractère pornographique.

Harcèlement sexuel : Il peut s'agir de paroles grossières, d'attitudes, d'actions, voire même de comportements répétitifs à caractère sexuel.

Baisers : Embrasser sans accord de l'autre.

Attouchement sexuel : Touchers à connotation sexuelle que l'agresseur pose sur la victime ou lui demande de poser sur lui, sur les zones dites sexuelles (poitrine, sexe, fesses, cuisses), sur ou sous les vêtements.

Inceste : agression sexuelle commise par un adulte sur un enfant avec lequel il a un lien biologique ou parental (fratrie, parents, grands-parents, beaux-parents, oncles, tantes, etc.).

Viol : relation sexuelle avec pénétration, qu'elle soit vaginale, anale ou orale. Pénétration effectuée contre le gré de la victime, elle peut être faite avec le pénis, une autre partie du corps ou un objet.

Signaux d'alerte

- Langage exagérément porté sur le sexe
- Rejet de son corps
- Cacher ou « surexposer » son corps
- Crainte ou agressivité envers un des 2 genres sexuels (celui du maltraitant)
- Changement brutal de comportement
- Perte d'appétit, de sommeil
- Peur excessive, angoisses, pleurs
- Difficulté de parler de sexualité
- Refus de tendresse ou de proximité
- Automutilation
- Consommation de drogues ou d'alcool



HARCÈLEMENT

Actes ou propos répétés tenus à l'encontre d'une personne dans le but de la détruire psychologiquement et/ou physiquement.

- Rabaisser, dénigrer, humilier
- Ignorer la présence
- Profiter de la fragilité de l'autre, circonstancielle ou permanente
- Utilisation des réseaux sociaux pour avoir plus d'impact
- Pousser l'autre à bout, voire au suicide
- Rendre la victime responsable de ce qu'elle subit
- Faire passer le harcèlement pour du jeu, le banaliser
- Stigmatisation, racisme, sexisme
- Rumeurs (vraies ou fausses) persistantes

Signaux d'alerte

- Renfermement, isolement
- Angoisses, honte
- Sentiment d'exclusion
- Epuisement physique et psychique
- Auto-déconsidération
- Sentiment d'impuissance pour sortir de ce harcèlement
- Déconstruction des repères et valeurs



ABUS SPIRITUELS

Lorsqu'un leader spirituel (nommé ou pas) met à profit sa position d'autorité pour contrôler, dominer une ou plusieurs personnes.

Cela se traduit souvent par une violation de ses émotions, de sa vie privée, de ses opinions sans se préoccuper des conséquences négatives sur sa qualité de vie et son équilibre psycho-spirituel.

- Lecture orientée de la Bible
- Moralisation, culpabilisation, intolérance
- Prétention de supériorité spirituelle
- Infantilisation donc dépendance
- Juger, faire pression avec le salut comme enjeu
- Théologie du « chemin unique »
(je connais le chemin du salut donc tu dois...)
- Menace de sanction, d'abandon
- Forcer à l'engagement
- Perfectionnisme
- Encourager la rupture sociétale, familiale, etc.

Signaux d'alerte

- Ne pense plus par elle-même
- Enfermement spirituel, relationnel et moral
- Anxiété par rapport au salut
- Soumission à une personne, à des discours
- Culpabilisation, isolement, manque de liberté
- Egocentrisme, dénigrement
- Rejet de la communauté, esprit sectaire

BIENTRAITANCE

Manière d'être, d'agir et de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus.

Elle vise à promouvoir le bien-être de toutes et tous en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

- Empathie, respect, ne pas juger
- Valorisation de ce qui est bien chez l'autre et chez soi
- Encourager, accompagner
- Apprendre grâce à l'autre et inversement
- Ecoute active, communication non violente
- Se réjouir de l'épanouissement, la réussite de l'autre
- Etre constructif en toute occasion, toute parole
- Voir la différence comme un atout

Signes de bien-être

- Se sentir considéré et reconnu
- Joie, bonne humeur authentique
- Prise de conscience de ses capacités et de ses domaines à faire évoluer
- Avoir des projets, des rêves et chercher à les vivre
- Créativité et espace pour la mettre en œuvre
- Accueillir l'autre réellement tel qu'il est



ACCOMPAGNEMENT ET SIGNALEMENT

Le signalement d'une maltraitance est une obligation (art 223-6, 434-1, 434-3).

Le non signalement d'une maltraitance par une personne physique ou morale est puni par la loi (art 223-6).

Le secret professionnel (art 226-13)

Il ne concerne que certaines professions précises (voir codes par branche). Il est levé lorsque l'on parle de mineur (art 226-14). Il est aussi levé lorsqu'il y a risque de récurrence dans la maltraitance (art 431-1).

Quand signaler ?

Dès qu'une maltraitance est suspectée, c'est-à-dire une personne en risque de danger ou en danger nécessitant une mesure de protection administrative ou judiciaire.

Qui doit signaler ?

La loi impose à chacun de ne pas se taire et agir lorsqu'il a connaissance de la situation d'une personne en danger ou en risque de l'être (art 434-1). Cela peut être autant une personne physique que morale (association).

A qui signaler ?

Plusieurs choix : la gendarmerie (17), le procureur de la République (au tribunal le plus proche de chez vous), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE, présente dans chaque département), le 119 (Allo enfance maltraitée, ouverte en permanence, 24h/24h et 365 jours par an).

Comment signaler ?

Par écrit de préférence, sinon par téléphone.

Que signaler ?

Les identités et coordonnées de la personne qui signale. L'identité et les coordonnées (si possible) de la personne signalée. Un descriptif précis des faits à signaler. Ce descriptif doit rester neutre, objectif et factuel.

Suite au signalement :

Ne pas chercher à enquêter ni à prouver les faits signalés. Une fois le signalement effectué, les organismes officiels enquêtent. Selon la gravité des faits, une suite administrative ou judiciaire est donnée. Si les faits ne sont pas avérés, l'affaire est classée. Dans ce cas, l'administration ne reprochera jamais à celui qui a signalé sa démarche, sauf en cas de signalement abusif et/ou intentionnellement arrangé.

* tous les articles de loi mentionnés sont tirés du code pénal





DÉMARCHE À SUIVRE

Toute personne fréquentant une communauté, adventiste ou pas est invitée à faire un signalement dès qu'il le juge nécessaire, voire indispensable, et ce dans une démarche individuelle, responsable et civique.

Si une personne saisit le comité d'église pour un cas de maltraitance, celui-ci devra procéder au signalement auprès des autorités par le biais d'un de ses membres dûment nommé pour cette mission.

La fédération peut vous aider et vous accompagner dans ces différentes démarches. N'hésitez pas à prendre contact avec elle dès que vous avez un doute.

La sécurité morale, affective, physique d'une personne doit toujours primer sur toute autre considération.

Actions préventives

- Prendre clairement position et agir rapidement
- Accueillir la parole de l'autre
- Connaître les valeurs de base de la dignité humaine
- Rappeler l'évolution des besoins fondamentaux en fonction des âges
- Permettre la liberté de pensée et d'expression
- Ecouter sans chercher à apporter nécessairement des solutions
- Encourager à demander de l'aide (privilégier l'aide de professionnels)
- Lutter contre les prédateurs
- Sans faire des « chasses aux sorcières », être réaliste sur la présence de maltraitances dans la société, y compris dans les églises
- Accompagner toute personne confiant son traumatisme

DOCUMENTATIONS



Sites ressources *enfants / adolescents / parents / éducateurs*

Manière d'être, d'agir et de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus Elle vise à promouvoir le bien-être de toutes et tous en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

www.allo119.gouv.fr

N° vert 119
Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée – ouvert 24h / 24 - 7j / 7 - Gratuit .
- A l'écoute des enfants, des témoins et ceux qui en ont eu connaissance par témoignage.

www.institutdevictimologie.fr

Annuaire : Pôle de référence régionaux d'accueil et de prise en charge des violences.

Vidéos de l'institut :

- Comment aider un enfant / adolescent victime
(P. Lassus - psychothérapeute)
- Comment recueillir efficacement la parole d'un enfant
(M. Cyr - Dr du CIPRAS – Université de Montréal)

www.enfance-et-partage.org

De la prévention à l'action contre la maltraitance. Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez parler d'une situation de maltraitance ?
N° vert 0800 05 1234

www.filsantejeunes.com

A l'écoute des 12-25 ans
N° vert 0800 235 236

www.enfantbleu.org

N° 01 56 56 62 62
Prise en charge thérapeutique et juridique dans l'urgence et le long terme des enfants victimes de maltraitements quel que soit leur âge.

www.jeunesviolencesecoute.fr

A destination des jeunes / parents / professionnels confrontés à des situations de violences.
N° vert 0800 20 22 23

phare.pads.fr

N° vert 0810 810 987
N° 01 42 66 55 55 : Parents / Enseignants / Éducateurs confrontés au mal être et au suicide des jeunes.

www.nonaharcelement.education.gouv.fr

Victime ou témoin de harcèlement, un téléphone et un site à la disposition de tous y compris des professionnels.
Matériel pédagogique à disposition
N° vert 3020



Adresses utiles *dans le cadre de la maltraitance*

BRUXELLES

SERVICE D'AIDE A LA JEUNESSE DE BRUXELLES

Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 3

1090 JETTE

Tél.: +32 (0)2 413.39.18

Fax: +32 (0)2 413.38.42

saj.bruxelles@cfwb.be



BRABANT WALLON

SERVICE D'AIDE A LA JEUNESSE DE NIVELLES

Rue Cheval Godet 8
1400 NIVELLES
Tél.: +32 (0)67 89.59.60
Fax: +32 (0)67 84.18.16
saj.nivelles@cfwb.be

LIEGE

SOS ENFANTS - AIDE ET PREVENTION ULg

Rue de la Liberté 56
4020 LIEGE
Tél. : 04 342 27 25 - Fax : 04 342 76 35

NAMUR

SOS PARENFANTS

Rue Saint-Nicolas 84, bte 6
5000 NAMUR
Tél. : 081 22 54 15 - Fax : 081 23 06 89

VLAANDEREN

VERTROUWENSCESTRUM KINDERMISHANDELING

Heel veel nuttige informatie, doorverwijzing naar andere instanties
Is meldpunt voor professionele hulpverleners
www.kindermishandeling.be



Adresses utiles (Luxembourg)

Sites de référence :

www.childprotection.lu

www.justice.public.lu/fr/famille/protection-jeunesse

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- **Bible** Mt 7.12 ; Mt 25.40 ; Jn 21.15
- **Déclaration des droits de l'homme**
- **Convention internationale des droits de l'enfant**
(introduction, articles 1, 3, 14, 19, 34)



Document réalisé par les fédérations de l'Union Franco-belge des adventistes,
30 avenue Emile Zola, BP 100 – 77193 Dammarie-les-Lys Cedex
avec la collaboration des participants du congrès AMALF 2017
sur le thème de la maltraitance.



Église Adventiste[™]
du Septième Jour

*« A la fin, nous nous souviendrons
non pas des mots de nos ennemis
mais des silences de nos amis »*

Martin Luther King

L'ÉGLISE ADVENTISTE S'ENGAGE

Tous les ans, l'Église Adventiste s'engage dans la campagne Enditnow. L'objectif est de dénoncer les violences et de dire définitivement non à tout abus.

enditnow[®]
Adventists Say No to Violence

www.enditnow.org